



NUMÉRO SPÉCIAL CONGRÈS ACADÉMIQUE

26 et 27 février,
lycée Monnet, Montpellier

SOMMAIRE

Page 2

- Déroulement du congrès
- Thème 1 : du collège au lycée, un tremplin vers la réussite

Page 3

- Thème 2 : de l'ambition pour les personnels et nos métiers
- Thème 3 : penser des alternatives pour une société plus juste et solidaire

Page 4

- Thème 4 : pour un syndicalisme offensif, porteur d'espoir et moteur de progrès social

2014, ANNÉE DE CONGRÈS DU SNES RÊVE DE PROGRÈS POUR TOUS

Les années de congrès ont toujours un parfum particulier dans la vie du SNES. Elles obligent à lever le nez du guidon, à prendre de la distance par rapport au quotidien, aussi bien pour l'ensemble des syndiqués dans leur établissement que pour les militants qui font "tourner la boutique" des sections départementales, académiques ou nationale.

La réécriture des mandats syndicaux n'est pas une mince affaire. Il s'agit de réaffirmer les principes fondateurs de notre organisation, de faire le point sur les réformes ou dossiers en cours, de proposer des améliorations ou des alternatives, de tenir l'équilibre entre le moteur indispensable de l'espoir et de l'utopie et l'inexorable frein de la réalité du terrain.

Près de 2 ans après un changement de majorité, soit quasiment à mi-mandat, la réflexion impose aussi de réinterroger le sens des politiques en cours et leurs véritables finalités. Car si 2012 avait produit du soulagement voire de l'espoir chez beaucoup de collègues, force est de constater que dans les faits la situation du 2nd degré aujourd'hui est loin des attentes de la profession. Même si la saignée des postes s'est arrêtée, même si la situation et la formation des stagiaires redevient une priorité légitime, même si un début d'amélioration se dessine pour une partie seulement de l'éducation prioritaire, de nombreux contentieux demeurent : conditions d'enseignement de plus en plus difficiles avec des effectifs par classe toujours plus lourds, réformes toujours en place malgré la condamnation de l'ensemble des personnels (lycées, voie techno, ECLAIR, livret de compétence...), pression des chefs d'établissement et gestion managériale des carrières.

Le chantier "métier" ouvert par le ministre en décembre a permis par ailleurs de réunir les exigences de la profession en une revendication simple mais forte : **revalorisation de nos métiers dans toutes leurs dimensions**, en particulier diminution des maxima de service et augmentation des salaires. C'est cette revendication que continue à porter le SNES à tous les niveaux.

Chacun trouvera dans cette publication une présentation rapide des thèmes débattus par le Congrès académique les 26 et 27 février au lycée Jean Monnet de Montpellier. Les textes qui y seront votés seront défendus par les délégués de l'académie de Montpellier au Congrès national qui aura lieu à Marseille du 31 mars au 4 avril, au cours duquel les mandats du SNES pour les deux ans à venir seront finalement décidés.

La démocratie interne qui régit le SNES nécessite que les débats prennent en compte l'avis de l'ensemble des syndiqués. Aussi est-il indispensable que le maximum de sections d'établissement s'emparent des problématiques soulevées, apportent leur contribution et participent aux discussions.

La section académique appelle tous les syndiqués à prendre part à l'élaboration collective des mandats du SNES, qui de 2014 à 2016 guideront notre action **pour la défense et la revalorisation de nos métiers, pour une école ambitieuse qui fasse réussir tous les jeunes, pour un syndicalisme de transformation sociale engagé et combatif.**

Bertrand Humeau, le 2 février 2014

PRIX : 0,50 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage
Presse - Montpellier CT

Directeur de la publication : Bernard Duffourg
N° Commission Paritaire : 1111 S 05907

Imprimé par AVL Diffusion
1027 Rue de la Croix Verte
CS 14485 Parc Euromédecine
34198 Montpellier Cedex5

CONGRÈS ACADÉMIQUE : MERCREDI 26 ET JEUDI 27 FÉVRIER 2014 LYCÉE JEAN MONNET, MONTPELLIER

Déroulement du congrès

Mercredi 26 février

9h-9h30 : accueil des congressistes
9h30-11h00 : séance plénière : débat sur l'activité du syndicat ; présentation des thèmes par les rapporteurs.
11h-12h30 et 13h30-15h : réunion des courants de pensée
12h30 : repas
15h-18h00 : réunion des commissions

Jeudi 27 février

9h-12h30 : débat en séance plénière
12h30 : repas
13h30-17h : débat en séance plénière

Pour préparer le congrès

Les rapports préparatoires ont été publiés dans le cahier spécifique envoyé à tous les adhérents avec le dernier US MAG (supplément à l'US n° 737 du 21 décembre 2013) ; des contributions aux débats du congrès seront publiées dans les numéros suivants de l'US. Vous trouverez aussi sur le site national du SNES, dans l'espace militant, une rubrique spéciale pour le congrès.

Pour participer au congrès

Chaque section d'établissement désigne sa délégation sur la base d'un délégué par S1 jusqu'à 15 adhérents et de 1 délégué supplémentaire par tranche de 20 adhérents (même incomplète). Les membres de la CA participent de plein droit au congrès, ainsi que les commissaires paritaires (à titre consultatif).

Pour participer à l'élaboration des motions

Vous pouvez adresser aux rapporteurs, de préférence par avance, vos contributions personnelles ou collectives, par courrier ou par mail (s3mon@snes.edu), ou à défaut les apporter le premier jour du congrès.

THÈME 1

DU COLLÈGE AU LYCÉE, UN TREMPLIN VERS LA RÉUSSITE

Rapporteurs : Hervé Fumel, Marie Legal, Arnaud Roussel

Le collège : à la croisée des chemins

Maillon faiblement doté, le collège est à la croisée des chemins. Notre congrès aura à se positionner sur un certain nombre de questions qui reviennent régulièrement dans les salles des profs.

Comment lutter contre le développement de l'autonomie et des expérimentation dans la gestion des dotations et des établissements, avec ses conséquences sur les inégalités entre les collèges ?

Quelles formes de diversification mettre en oeuvre pour accueillir tous les élèves au collège ?

Quelles cohérences et quelles liaisons mettre en place entre le premier degré et la classe de sixième sans rompre avec les spécificités et les exigences de l'entrée dans le second degré ? Idem entre le collège et le lycée ? Comment faire en sorte que nos mandats porteurs d'une culture commune émancipatrice, irriguent le nouveau socle commun (terme que le SNES récuse) de connaissances, de compétences et de culture qui doit être mis en place suite à la loi Peillon de refondation de l'école ?

Comment, tout en maintenant la spécificité disciplinaire, mieux

articuler les différents programmes, afin de mieux donner sens et vie à l'année scolaire d'un collégien ?

à l'heure où le ministère rend sa copie en ce qui concerne l'éducation prioritaire, comment agir afin que les conditions de travail des personnels et des élèves soient améliorées dans l'ensemble de l'éducation prioritaire ? Par ailleurs, comment mieux accueillir les élèves en situation de handicap ? Quelle place pour le numérique et l'ENT ?

À toutes ces questions, notre congrès devra apporter des réponses.

Le lycée : rompre avec la logique des réformes Chatel

Le congrès académique va être amené à réfléchir, travailler et proposer des mandats qui, dans le cadre des lycées généraux et technologiques, doivent tenir compte de la situation actuelle fortement dégradée, mais aussi des ambitions ministérielles visant à faire du lycée une vague propédeutique du supérieur dans une logique de cycles bac - 3 / bac + 3. La situation actuelle nous amènera à débattre et à formuler des mandats pour permettre une réelle démocratisation assurant la réussite de tous les élèves,

une relance des voies technologiques, une structuration de la culture commune tout en remettant en cause le lycée à la sauce Chatel. Les textes préparatoires du congrès nous amèneront aussi à devoir nous positionner sur des enjeux fondamentaux : quid des compétences ? quid de la recherche ? quid des cycles ? quid des co-interventions ? qui semblent tous être des récurrences fortes de ces documents.



THÈME 2

DE L'AMBITION POUR LES PERSONNELS ET NOS MÉTIERS

Rapporteurs : Elsa Bernardy, Florence Denjean-Daga, Bertrand Humeau

Notre exigence d'ambition d'éducation de qualité pour tous ne peut se dissocier de la situation des personnels au cœur du système éducatif. Des chantiers ont été ouverts par le Ministère depuis quelques mois.

Ce thème est donc profondément ancré dans l'actualité. Les questions qu'il aborde doivent permettre à l'ensemble des syndiqués de s'approprier les enjeux actuels autour de l'École et d'apporter leur contribution à la construction de nos mandats que ce soit :

- sur le recrutement et la formation des futurs enseignants, axe important de la loi de Refondation de l'École,
- sur le métier pour lequel des discussions sont ouvertes avec le ministère et qui portent notamment sur les conditions de travail et d'exercice mais aussi sur nos missions, sur la rémunération pour laquelle nous demandons l'ouverture de négociations, mais aussi :
- sur les non-titulaires,
- sur la santé et la sécurité au travail avec

la création des CHS-CT où tout est à inventer,

- sur la protection sociale en abordant la fin de carrière avec entre autres une éventuelle nouvelle CPA et bien sûr les retraites.

La revalorisation des métiers du second degré est une nécessité pour répondre à la crise des recrutements. Elle passe par la réaffirmation de notre statut de cadre de catégorie A.

Le congrès devra réaffirmer comment ce dernier doit se définir : niveau universitaire du recrutement, formation, niveau salarial, réaffirmation de notre liberté pédagogique et de notre rôle de concepteur de nos métiers, ...



LES ENJEUX DU CONGRÈS

Thème introductif

Analyser la situation politique, économique et sociale, le rôle du mouvement syndical aujourd'hui, construire une stratégie syndicale en mesure de peser sur les choix politiques dans l'Éducation, la Fonction Publique et au plan interprofessionnel.

Thème 1

Proposer un projet ambitieux pour le 2nd degré.

Thème 2

Porter les attentes de la profession, répondre aux exigences de nos métiers et avancer nos propositions pour leur revalorisation.

Thème 3

Construire des alternatives pour une société plus juste et solidaire, en Europe et en France, une autre répartition des richesses.

Thème 4

Débattre de la situation du syndicalisme de transformation sociale, proposer des pistes pour l'avenir, renforcer le SNES et la FSU, notamment dans la perspective des prochaines élections professionnelles.

THÈME 3

PENSER DES ALTERNATIVES POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE

Rapporteurs : Jean-Yves Barbier, Catherine Gossez, Raymond Laborie, Boris Thubert

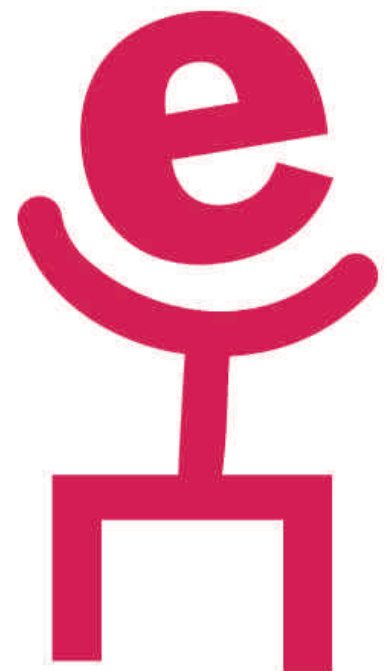
Plus que jamais le syndicalisme de transformation sociale porté par le SNES et la FSU ne saurait se contenter d'intervenir sur les questions sur le système éducatif, la défense des métiers et des personnels. Les principes essentiels qu'ils défendent, lutte contre les inégalités dans tous les domaines, organisation d'une société plus juste et plus solidaire, redistributive et garante des libertés, les conduisent à réfléchir et proposer des alternatives.

Le départ de N.Sarkozy, avec l'arrivée de F.Hollande aurait pu être l'occasion sinon d'un réel changement de société tout au moins de revenir sur les thèses libérales. La « crise » actuelle avec son lot de plans sociaux et une croissance quasi nulle, impose de réinterroger les modèles économiques et sociaux. Lors de ses vœux à la Nation, confirmés par la suite lors de conférences de presse, c'est la poursuite et l'amplification de ces thèses qui sont annoncées. Faire le choix d'une politique dite de l'offre, au prétexte de l'inefficacité des dépenses sociales et publiques, de leurs poids sur la fiscalité et sur les coûts de production donc sur la compétitivité des entreprises, c'est cédé à l'idéologie dominante, dont

les chantages renchérissent en pointant le prétendu « coût » du travail toujours trop excessif. Les conséquences sont connues : elles se traduisent par un accroissement des inégalités, un chômage massif, l'augmentation de l'appauvrissement d'une majorité des concitoyens, le recul de l'accès aux services publics essentiels (santé, éducation, transports collectifs...) ; la remise en cause des droits des salariés et des libertés individuelles ; la stigmatisation systématique de groupes sociaux (roms, étrangers, chômeurs...).

Nous devons profiter du congrès de Marseille pour réaffirmer les valeurs qui animent le Snes et la Fsu et mettre en débat une autre logique : promotion de politiques économiques et sociales orientées vers davantage de solidarité, de protection et de justice sociale qui passent nécessairement par l'augmentation des rémunérations, la défense et l'amélioration de la protection sociale ; garantie d'une protection sociale par des financements solidaires fondés sur un autre partage des richesses ; redonner à notre système fiscal son caractère redistributif pour réduire les inégalités ; affirmation du rôle de l'État,

des collectivités et des services publics au service des citoyens ; construction d'une société de droit et de liberté, contre la montée et la banalisation des idées de l'extrême droite.



THÈME 4

POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF, PORTEUR D'ESPOIR ET MOTEUR DE PROGRÈS SOCIAL

Rapporteurs : Bernard Duffourg, Thierry Jouve

Face aux politiques fondées sur l'austérité, le mouvement syndical est aujourd'hui divisé. Le syndicalisme d'accompagnement, qui connaît des difficultés de « positionnement » devant le tournant libéral illustré par les 35 milliards d'euros supplémentaires donnés au patronat sans contrepartie dans le pacte de responsabilité, ne pèse pas sur ces choix politiques.

Dans ce contexte de crise et de montée du poujadisme, **le syndicalisme de transformation sociale que nous portons a aujourd'hui un rôle décisif à jouer.** Il est indispensable qu'il mette en oeuvre une stratégie offensive, porte des propositions alternatives et réponde aux difficultés rencontrées pour construire des mobilisations en mesure d'imposer d'autres choix politiques. **Comment le SNES et la FSU peuvent-ils contribuer efficacement à la construction d'une telle stratégie ? Comment parvenir à impliquer davantage nos professions dans la construction d'un autre avenir, comment redonner espoir dans le**

mouvement syndical et la mobilisation, face à des gouvernements qui se succèdent sans marquer de rupture nette avec toutes les recettes libérales qui depuis des années creusent les inégalités, jettent dans la pauvreté une partie de plus en plus importante de la population et enrichissent encore les 2 ou 3 % les plus riches.

La question de la **représentativité de la FSU**, et donc de **sa capacité à peser sur les grands dossiers sociaux** (retraites, protection sociale, droit du travail...) est cruciale. Comment mettre en oeuvre notre mandat de construction d'un nouvel outil syndical ? Avec quelles modalités ?

L'avenir de notre fédération passe par son renforcement dans tous les secteurs, notamment dans la Fonction Publique Territoriale. **Les prochaines élections professionnelles seront déterminantes.**

La FSU doit retrouver sa place de 1ère fédération de la Fonction Publique d'État. Mais aussi acquérir une réelle représentativité dans la F.P. Territoriale. Quelle aide pouvons-nous apporter ?

Notre congrès devra aussi faire un **bilan de santé rigoureux du snes** : moyens syndicaux, communication, renouvellement et formation des militant-e-s, dynamisation du réseau des S1, amplification de l'embellie de syndicalisation que nous connaissons cette année... Et définir la **stratégie à mettre en oeuvre pour mobiliser la profession afin de peser sur la politique éducative et imposer la revalorisation de nos métiers dans toutes ses dimensions.**



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'enseignement, de la culture, de la recherche et des sports. Elle place depuis toujours la qualité de son offre et la relation client au cœur de ses préoccupations.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT MONTPELLIER
 255, RUE DE L'ACROPOLE - IMMEUBLE L'ASTRÉE
 34967 MONTPELLIER CEDEX 2
 TÉL. : 04 99 74 77 41
 COURRIEL : 09055@CREDITMUTUEL.FR